IVe Série.
No. 16.

CIRCULAIRE

Evêché de Rimouski, 24 novembre 1888.

Nouveau Catéchisme.

Mes chers Frères,

Il vient d'être publié un nouveau Catéchisme avec l'approbation de l'Episcopat des trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, il sera le seul dont on pourra désormais se servir dans les instructions publiques. Il va devenir obligatoire au premier janvier prochain (1889).

Je saisis cette occasion d'attirer votre attention sur un point bien important : *l'enseignement de la doctrine chrétienne.* Dans le *Messager du Cœur de Jésus* pour le mois de décembre, vous voyez que l'intention générale approuvée par le Souverain Pontife est la suivante : " *les catéchistes volontaires.*"

A part en effet les *catéchistes officiels*, qui sont les membres du clergé, les parents à l'égard de leurs familles, et les instituteurs ou institutrices par rapport à leurs élèves, il y a aussi des *catéchistes volontaires*, c'est-à-dire des chétiens et chrétiennes zélés et charitables, qui se chargent de montrer la religion aux ignorants. C'est une des plus belles œuvres de charité spirituelle, et j'ai la douce confiance que, dans

chaque village, dans chaque concession de nos paroisses, Messieurs les curés trouvent facilement quelques'unes de ces personnes de bonne volonté, qui se font un plaisir et une douce occupation d'enseigner le catéchisme aux enfants de leur voisinage, à défaut d'école à leur portée. C'est là un grand soulagement pour le pasteur. Je serais heureux d'avoir leurs noms, pour les inscrire dans un registre spécial, et pouvoir bénir et récompenser ces zélatrices.

Votre Evêque bien dévoué,

† JEAN, Ev. de St G. de Rimouski.

La Circulaire ci-dessus devra être lue au prône le premier dimanche après sa réception.

Note privée.— Messieurs les curés voudront bien avertir *en particulier* les marchands de leurs paroisses qu'ils peuvent se procurer le nouveau *Catéchisme* en s'adressant à l'Archevêché de Québec. Ils l'auront *en gros* pour 8 centins comptant, ils pourront le revendre *en détail* 10 centins la pièce.

Le Calendrier du diocèse de Rimouski est maintenant en vente. Qu'on tâche de s'en procurer un exemplaire dans chaque presbytère, chaque sacristie chaque école, et même chaque famille.